

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF TENUE LE 17 JUIN 2026 À 18 H 30 AU CENTRE ADMINISTRATIF MICHEL-PAGÉ SIS AU 310, RUE DE L'ÉGLISE À DONNACONA ET PRÉSIDIÉE PAR MADAME ISABELLE PAQUET, PRÉSIDENTE.

MEMBRES PRÉSENTS :

Madame Isabelle Paquet, membre-parent, district 1
Monsieur Alexis Labranche, membre-parent district 3
Madame Carolyn Goulet, membre-parent, district 4

Madame Élisabeth Pagé, membre de la communauté, profil 1
Monsieur Nelson Bédard, membre de la communauté, profil 3
Madame Axell Rodgers, membre de la communauté, profil 5

Madame Dominique Chabot, enseignante
Madame Nathalie Morin, directrice d'établissement
Monsieur Frédéric Pagé, directeur des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information

MEMBRES ABSENTS

Madame Julie Fortin, membre-parent, district 2
Madame Katy Grandbois, membre-parent, district 5
Monsieur Pierre-Luc Bonneville, membre de la communauté, profil 2
Monsieur Marc-André Alain, membre de la communauté, profil 4
Madame Kathia Robitaille, membre du personnel de soutien

SONT INVITÉS :

Madame Caroline Bernier, membre-parent, district 5 à compter du 1^{er} juillet 2026
Monsieur David Lessard, membre-parent, district 1 à compter du 1^{er} juillet 2026
Monsieur Carl Moffet, membre du personnel enseignant à compter du 1^{er} juillet 2026
Monsieur Patrick Bouillé, membre de la communauté, profil 4 à compter du 1^{er} juillet 2026
Madame Laurie L'Hérault, directrice générale
Monsieur Jacques Moffette, directeur général adjoint
Madame Marie-Claude Gignac, directrice du secrétariat général, du traitement des plaintes et des archives
Madame Guylaine Allard, directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire
Monsieur Sébastien Gilbert, directeur du Service des ressources humaines

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 18 h 30 sous la présidence de Mme Isabelle Paquet. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

2. ASSERMENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CA

Compte tenu de l'entrée en fonction de nouveaux membres au sein du conseil d'administration à compter du 1^{er} juillet 2026, sept membres désignés pour siéger au conseil d'administration du Centre de services scolaire de Portneuf prêtent serment, devant la directrice générale, de remplir fidèlement les devoirs de leur charge au meilleur de leur jugement et de leur capacité.

Les membres administrateurs sont :

Madame Caroline Bernier, membre-parent, district 5
Madame Axell Rodgers, membre de la communauté, profil 1
Mme Nathalie Morin, membre directrice d'établissement
Mme Guylaine Allard, membre du personnel d'encadrement
Monsieur David Lessard, membre-parent, district 1
Monsieur Carl Moffet, membre du personnel enseignant
Monsieur Patrick Bouillé, membre de la communauté, profil 4

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente du conseil demande aux administrateurs s'ils désirent ajouter des points à l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La présidente demande aux administrateurs s'ils ont un intérêt susceptible d'entrer en conflit avec un des points traités lors de la rencontre.

Les deux personnes suivantes mentionnent être en conflit d'intérêt avec le point : (PAFIRSPA) – Bails emphytéotiques - Municipalité Deschambault-Grondines, soit :

- Mme Nathalie Morin, direction d'établissement
- M. Alexis Labranche, parent de l'école Deschambault-Grondines

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil d'administration ont reçu, préalablement à la présente rencontre, une copie du procès-verbal.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de :

ADOPTER le procès-verbal du 13 mai 2026, tel que présenté;

DISPENSER la secrétaire générale d'en faire la lecture compte tenu que les administrateurs en ont reçu copie plus de six (6) heures avant le début de la présente séance.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des parents de l'école du Phare-et-Saint-Charles-de-Grondines sont présents, soit Mesdames Clotilde Schira, Faérie Ferland et Pascale LeBlanc Tessier afin de présenter une pétition aux membres du conseil d'administration en lien avec l'organisation scolaire 2026-2027. À la suite de cette présentation, certains membres adressent des questions aux représentantes. La pétition est déposée aux documents de rencontre.

7. LUMIÈRE SUR NOS FIERTÉS

Dans le but de favoriser une certaine proximité entre le conseil d'administration et les réalisations concrètes des établissements scolaires, chaque séance du conseil comprend la présentation d'un sujet ou d'un dossier issu des écoles ou des services, mettant en lumière une réussite. Ce moment privilégié permet de donner de la visibilité à ces initiatives et de renforcer le sens des grandes orientations adoptées par le conseil d'administration au fil du temps. Les réalisations suivantes sont présentées :

- « Quand les notes racontent »

Une capsule vidéo du projet « Quand les notes racontent » est présentée aux membres du conseil d'administration. Ce projet, axé sur la composition, la création musicale et l'interprétation, a permis aux élèves de développer leur créativité artistique tout en vivant une expérience scénique significative. Les membres du conseil adressent leurs félicitations à Mme Valérie Thomassin, conseillère pédagogique, pour la qualité du travail réalisé et son engagement dans la réussite de cette initiative.

- Soirée de reconnaissance du personnel (15 ans, 25 ans et retraités)

Les membres du personnel cumulant 15 ou 25 années de service, de même que les personnes retraitées, ont été honorés dans le cadre de cette soirée de reconnaissance. Madame Laurie L'Hérault souligne la qualité du texte rédigé par Madame Maude Proulx, enseignante, sur le thème de la nature. Elle souligne également l'engagement des gestionnaires, qui se sont mobilisés pour assurer le service auprès des invités, contribuant ainsi au succès de l'événement.

- Inauguration d'espaces collaboratifs extérieurs

Monsieur Jacques Moffette présente les initiatives liées aux classes extérieures, notamment dans les établissements Goéland – Sainte-Marie, Les Sentiers, La Riveraine ainsi qu'à l'École secondaire de Donnacona. Il mentionne qu'Alcoa a approché le centre de services scolaire il y a trois ans afin de soutenir l'implantation d'espaces éducatifs extérieurs. Une contribution financière de 120 000 \$ a été accordée pour les deux premières phases du projet. Une capsule de présentation est à venir. Madame Marie-Ève Bolduc, ergothérapeute, est également associée à ces projets.

L'objectif poursuivi est de repenser l'utilisation des espaces en favorisant l'aménagement d'environnements naturels, notamment par la plantation d'arbres, plutôt que la construction exclusive de structures traditionnelles. À ce jour, 13 de nos 16 établissements primaires et secondaires ont intégré des pratiques pédagogiques d'enseignement à l'extérieur.

8. LUMIÈRE SUR NOTRE ÉQUIPE

Dans le but de faire connaître les services offerts au sein de notre centre de services scolaire, de valoriser le travail remarquable de nos employés et de mettre en lumière la richesse du réseau de l'éducation, la direction générale poursuit l'initiative : « Lumière sur notre équipe ». Ce moment privilégié vise à souligner l'engagement, le professionnalisme et la passion de celles et ceux qui, chaque jour, font une différence dans la vie des élèves.

Un hommage est rendu aux membres du conseil d'administration qui terminent leur mandat. À cette occasion, la directrice générale procède à la lecture d'un message personnalisé pour chacun des membres sortants, mettant en lumière leur engagement, leur précieuse contribution et leur apport au développement de l'organisation.

9. LUMIÈRE SUR NOS DONNÉES

Le Ministère a mis en ligne le *Tableau de bord de l'éducation* destiné au grand public sur le site quebec.ca. Ce tableau de bord est un outil évolutif qui regroupe les données les plus récentes disponibles en matière d'éducation, ce qui permet aux citoyennes et citoyens de visualiser la performance du réseau.

Madame Laurie L'Hérault présente des tableaux de données déposés dans l'équipe Teams du conseil d'administration. Ces outils de suivi permettent d'analyser l'évolution des données et de vérifier le respect de la cible ministérielle liée aux heures rémunérées. D'après les prévisions exposées, le centre de services scolaire est en bonne voie d'atteindre l'objectif fixé par le ministère.

Monsieur Jacques Moffette, directeur général adjoint, présente une première ébauche de la planification de la démarche d'actualisation du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2027-2031. Il souligne la contribution du CERÉ, composé de 16 membres du personnel, aux travaux préparatoires de cette démarche.

Une évaluation du PEVR actuel sera réalisée et s'accompagnera d'une démarche de consultation visant à orienter l'actualisation du prochain PEVR. Les constats préliminaires indiquent que certains objectifs ont été atteints, tandis que d'autres devront être maintenus ou poursuivis dans le prochain cycle de planification.

Par ailleurs, une volonté est exprimée d'aller à la rencontre des milieux afin d'enrichir la réflexion et d'alimenter les travaux d'actualisation. L'année à venir sera marquée par de nombreux échanges avec le conseil d'administration dans le cadre de l'élaboration du PEVR, ainsi que par la poursuite des consultations auprès des différentes parties prenantes.

10. RADAR STRATÉGIQUE : ACTUALITÉS DU MONDE DE L'ÉDUCATION

Afin de soutenir les membres du conseil d'administration dans l'exercice de leurs rôles et responsabilités, la direction générale propose l'ajout du nouveau point Radar stratégique – Actualités du monde de

Procès-verbal – CA 17 juin 2026

l'éducation. Ce point statuaire vise à offrir un survol succinct et pertinent de l'actualité touchant le secteur de l'éducation, en mettant en lumière les faits saillants et les enjeux susceptibles d'influencer notre organisation. Présenté sous forme d'un document synthèse, il permet une lecture rapide et efficace des principaux dossiers en cours.

Cet outil, à vocation informative et à portée administrative, est destiné aux séances préparatoires et aux comités statutaires du conseil. Il ne fera pas l'objet d'une présentation en séance publique, mais sera déposé dans l'espace TEAMS du conseil d'administration afin d'en faciliter l'accès. Par cette initiative, la direction générale souhaite répondre aux besoins d'information stratégique des administrateurs, en leur fournissant un éclairage régulier sur l'environnement externe dans lequel évolue notre centre de services scolaire.

Madame Laurie L'Hérault présente aux membres du conseil d'administration différents éléments d'actualité ayant récemment retenu l'attention dans le milieu de l'éducation au Québec.

Elle les informe de la mise en place prochaine d'une première génération d'Ententes de gestion et d'imputabilité (EGI), lesquelles intégreront des attentes ministérielles ainsi que des cibles de suivi. Des précisions sont attendues au cours des prochaines semaines quant aux modalités d'application de ces ententes.

Par ailleurs, les membres sont informés des réflexions ministérielles en cours concernant les projets pédagogiques particuliers (PPP), notamment en ce qui a trait aux critères d'admission, dans une perspective d'accessibilité et d'équité. Le Centre de services scolaire de Portneuf compte actuellement trois PPP comportant des critères de sélection dans ses écoles primaires et secondaires. Des précisions supplémentaires seront communiquées lorsque les orientations ministérielles auront été précisées.

Enfin, Madame L'Hérault aborde le dossier de la prévention de la violence en milieu scolaire. D'ici l'automne, le Centre de services scolaire devra participer à une enquête menée par l'Institut de la statistique du Québec, à la demande du ministère de l'Éducation, portant sur les situations de violence observées dans les établissements scolaires. Ce dossier nécessitera la mise en place de mécanismes de collecte et d'analyse des données ainsi qu'un suivi structuré au cours des prochains mois.

11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 8 juin 2026 sont présentés.

À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité de gouvernance et d'éthique, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

Formation des comités CA 2026-2027

Les membres suivants sont proposés pour siéger aux différents comités. Toutefois, en raison des postes actuellement vacants au sein du conseil d'administration et, par conséquent, des sièges à combler sur certains comités, aucune résolution de nomination n'est adoptée à ce stade. Une démarche de suivi sera effectuée auprès des nouveaux membres, le cas échéant, à l'automne prochain, afin de compléter la composition des comités et de procéder aux nominations requises.



Comité de gouvernance et d'éthique	Comité de vérification	Comité des ressources humaines
Nelson Bédard	David Lessard	Axell Rodgers
Guylaine Allard	Nathalie Morin	Patrick Bouillé
	Carl Moffet	

Comité consultatif de transport : Mmes Caroline Bernier (parent) et Katia Robitaille sont nommées.

12. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 10 juin 2026 sont présentés. À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité de vérification, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

Politique de remboursement de frais encourus dans le cadre de l'emploi

ATTENDU QUE dans le contexte de saine gestion des fonds publics, la *Politique de remboursement des frais encourus dans le cadre de l'emploi* vise à établir les règles de remboursement des frais encourus dans le cadre de l'emploi pour l'ensemble du personnel du Centre de services scolaire de Portneuf ;

ATTENDU QUE cette Politique s'applique également aux membres du conseil d'administration ainsi qu'aux autres comités prévus à la *Loi sur l'instruction publique*, selon les modalités prévues à l'article 7.6 de la Politique;

ATTENDU QUE Les modalités de remboursements des dépenses encourues pour les voyages scolaires sont déterminées selon le cadre applicable aux voyages scolaires;

ATTENDU les règlements et obligations législatives respectés dont la *Directive sur les frais remboursables lors d'un déplacement et autres frais inhérents du Conseil du trésor du gouvernement du Québec*;

ATTENDU QUE le projet de *Politique de remboursement des frais encourus dans le cadre de l'emploi* a fait l'objet d'un processus de consultation auprès des différentes instances,

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'ABROGER au 30 juin 2026, la *Politique de remboursement des dépenses encourues dans le cadre l'emploi* adoptée au conseil des commissaires le 20 juin 2018;

D'ADOPTER la nouvelle *Politique de remboursement des frais encourus dans le cadre de l'emploi* du Centre de services scolaire de Portneuf qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2026 et de la déposer, au répertoire, sous la cote CA59/25-26.

Fonds d'emprunt - Gymnase de l'école secondaire de Saint-Marc

ATTENDU la résolution CA24/23-24 du Centre de services scolaire autorisant de contracter un emprunt jusqu'à un maximum de 3 000 000 \$ au ministre de l'Éducation afin d'assumer



la partie excédentaire des coûts du projet de gymnase double à l'école secondaire de Saint-Marc;

ATTENDU que le projet est terminé et que l'emprunt temporaire doit être converti en emprunt à long terme,

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité:

QUE l'autorisation de contracter un emprunt à long terme jusqu'à un maximum de 3 000 000 \$ soit demandée au ministère de l'Éducation afin de convertir l'emprunt temporaire en emprunt à long terme;

QUE le Centre de services scolaire de Portneuf désigne la direction générale et la direction du Service des ressources financières comme personnes autorisées à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) – Bail emphytéotique - Municipalité Deschambault-Grondines

ATTENDU QUE la municipalité de Deschambault-Grondines a l'intention de déposer une demande de financement dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) afin de construire une patinoire extérieure permanente avec surface multisport et une offre quatre saisons sur le terrain de l'école Saint-Charles-de-Grondines;

ATTENDU QUE selon les règles du PAFIRSPA, l'organisme admissible doit être propriétaire ou emphytéote du terrain et de l'infrastructure faisant l'objet d'une demande;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à assumer les coûts liés à la construction, à l'aménagement et à l'entretien des installations et à respecter les règlements et normes applicables;

ATTENDU QUE le projet a été présenté au conseil d'établissement de l'école du Phare-et-de-Saint-Charles-de-Grondines lors de la séance du 5 mai 2026,

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité:

D'APPROUVER la signature d'un bail emphytéotique sur une partie du lot 3 927 949 à la municipalité de Deschambault-Grondines;

D'AUTORISER la direction générale et la direction du service des ressources matérielles à signer les documents afin de céder le bail par emphytéose de 10 ans pour la superficie correspondante à la patinoire extérieure, le tout étant conditionnel à l'acceptation du projet de la municipalité de Deschambault-Grondines par le ministère de l'Éducation.

Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion

Conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics, les membres sont informés que le centre de services scolaire est tenu de mettre en œuvre un cadre rigoureux de gestion des risques liés à la corruption et à la collusion dans tous les processus contractuels.

Ces obligations visent à assurer l'intégrité, la transparence et l'équité dans l'octroi et la gestion des contrats publics. Ainsi, le plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle présenté en comité de vérification est déposé.

13. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 15 juin 2026 sont présentés.

À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité des ressources humaines, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

Politique de gestion du personnel-cadre

Les membres sont informés des démarches en cours et d'une adoption prévue en novembre 2026.

Suivi plans d'effectifs 2026-2027

Un suivi aux plans d'effectifs du personnel 2026-2027 est effectué.

Suivi dossier des effectifs en heures rémunérées

Les membres sont informés d'un bilan à venir dans le dossier d'effectifs en heures rémunérées.

14. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

La pétition en lien avec l'organisation scolaire de l'école est déposée.

15. AUTRES SUJETS

15.1. Suivi au comité consultatif de transport

Madame Guylaine Allard, directrice des ressources financières et du transport scolaire, présente une synthèse des changements qui entreront en vigueur à compter du 1er juillet 2027. Elle précise que les mesures proposées n'auront pas d'incidence directe sur les services offerts aux élèves, mais visent plutôt à assurer la pérennité financière du Centre de services scolaire. Elle souligne également que les modifications envisagées sont conformes à la politique de transport actuellement en vigueur.



Les membres du conseil expriment certaines préoccupations quant aux répercussions possibles de ces changements sur des situations particulières, notamment celles de familles à faible revenu. Il est précisé que toute situation portée à l'attention du Centre de services scolaire fera l'objet d'une analyse au cas par cas.

Enfin, les membres soulignent l'importance de mettre en place un plan de communication clair, rigoureux et adapté aux différents publics concernés afin de favoriser une compréhension adéquate des changements et d'en soutenir la mise en œuvre.

15.2. Signatures des formulaires de déclaration pour les administrateurs

Les administrateurs sont invités à compléter et à signer les formulaires de déclaration requis pour l'année 2025-2026.

15.3. Capsule de la rentrée 2026-2027

Les membres sont invités à participer à la réalisation de la capsule de communication pour la rentrée scolaire 2026-2027.

16. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est prévue le 25 août 2026.

17. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, **SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de lever la séance à 20 h 50.

18. HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration tiennent leur séance à huis clos.

Isabelle Paquet
Présidente

Marie-Claude Gignac
Secrétaire générale